

# INSTALLATION D'IONISATION DE DAGNEUX

**ETABLISSEMENT:** IONISOS

**EXPLOITANT:** Industrie

**RÉGION:** Auvergne-Rhône-Alpes

**DÉPARTEMENT:** AIN

**COMMUNE:** DAGNEUX

IONISOS est prestataire de services pour le traitement par rayonnements ionisants, principalement dans la stérilisation de dispositifs médicaux. Hors périodes d'irradiation, la source de cobalt 60 est immergée au fond d'une piscine destinée à faire écran au rayonnement. On postule que tout équipement, outil, qui a été en contact avec l'eau de la piscine à vocation à devenir déchets nucléaires. Ainsi le circuit de traitement de l'eau et la piscine sont classés en zones à production possible de déchets nucléaire et en fonctionnement normal, le site ne produit que des déchets Très Faiblement Actifs (TFA). Le seul contaminant potentiellement présent est le cobalt 60.

En dehors de leur classement en déchets nucléaires, ce sont des déchets industriels banals (DIB). Il n'y a pas de déchet classé comme dangereux au sens du code de l'environnement.

Données déclarées au 31/12/2022

Nature des déchets	Volume déclaré (en m <sup>3</sup> équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
<b>1. RÉSINES ÉCHANGEUSES D'IONS</b>					
Solide et stable	0,2	-		TFA	TFA
<b>2. DÉCHETS MÉTALLIQUES</b>					
Solide et stable	0,4	-		TFA	TFA
<b>3. DÉCHETS TECHNOLOGIQUES (FROTTIS, GANTS..)</b>					
Solide et stable	0,2	-		TFA	TFA